Le calendrier des grandes étapes budgétaires

Débat d’Orientations Budgétaires (DOB)

Le conseil communautaire prend acte du débat d’orientations budgétaires (DOB) qui fixe les grands axes du budget.

Budget Primitif

Le budget primitif prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

Vote du Compte Administratif

Le Compte Administratif est le bilan financier de la collectivité et retrace l’exécution budgétaire de l’année.

Vote du budget supplémentaire

Il permet d’ajuster les prévisions initiales du budget primitif.